



CANADA

É.
Q.
i.
n.
u.
m.
m.
o.
C

28

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 24 AVRIL 1975

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT INTÉRIMAIRE
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
SUR LE RETRAIT DE NOTRE BUREAU DE SAIGON

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat intérimaire aux Affaires extérieures, l'honorable Gérard Pelletier, annonce que le gouvernement a décidé de retirer son bureau et son personnel diplomatique de Saigon, et d'en confier les responsabilités à notre mission à Bangkok, qui est accréditée au Sud Viet-Nam. La décision de retirer le bureau se base sur des considérations relatives au fonctionnement de cette mission et à la sécurité de notre personnel; cette décision ne constitue pas un geste politique.

Certains ressortissants canadiens sont restés à Saigon malgré le départ de notre bureau. Tous avaient manifesté le désir de rester ou avaient pris d'autres dispositions pour assurer leur propre départ. Notre Chargé d'Affaires, au cours de ce dernier mois, a adressé à ces personnes des avertissements répétés, leur conseillant en termes de plus en plus pressants de quitter le Sud Viet-Nam. De plus, le gouvernement canadien, à plusieurs reprises, a mis à leur disposition des avions militaires canadiens pour assurer leur évacuation. C'est de leur plein gré et en exerçant leur propre responsabilité que quelques Canadiens ont décidé qu'ils préféreraient rester au Sud Viet-Nam. Nous respectons leur décision, et avant le retrait de notre bureau, notre Chargé d'Affaires s'est assuré qu'il ne pouvait faire rien de plus pour s'occuper d'eux.

Il était également évident qu'il n'était pas en mesure de faciliter le départ de citoyens vietnamiens dont la sortie du Viet-Nam ne dépendait pas de décisions ou procédures canadiennes mais de décisions et procédures qui sont du seul ressort des autorités sud vietnamiennes. Exception faite d'un certain nombre de cas individuels et de petits groupes d'orphelins dont les procédures d'adoption en faveur de parents adoptifs au Canada étaient déjà effectuées, les mesures spéciales établies à Saigon et au Canada par le Ministre de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration afin de faciliter l'admission des familles de Canadiens d'origine vietnamienne n'ont malheureusement pas produit les résultats escomptés, par raison des règlements vietnamiens régissant les départs du pays. Nous accueillerons avec sympathie et célérité les demandes faites par ceux qui pourront se présenter à d'autres missions canadiennes à l'étranger.